



CC Chinon, Vienne et Loire (Siren : 200043081)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Chinon
Arrondissement	Chinon
Département	Indre-et-Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de Ville - Place du Général de Gaulle
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	37500 CHINON
Téléphone	02 47 93 53 00
Fax	02 47 98 47 92
Courriel	info@cc-cvl.fr
Site internet	www.cc-cvl.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	21 188
Densité moyenne	77,61

Périmètre

Nombre total de communes membres : 16

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
37	Avoine (213700115)	1 861
37	Beaumont-en-Véron (213700222)	2 883
37	Candes-Saint-Martin (213700420)	232
37	Chinon (213700727)	8 414
37	Cinçais (213700768)	462
37	Couziers (213700883)	125
37	Huismes (213701188)	1 591
37	La Roche-Clermault (213702020)	509
37	Lerné (213701261)	339
37	Marçay (213701444)	495
37	Rivière (213702012)	755
37	Saint-Benoît-la-Forêt (213702103)	908
37	Saint-Germain-sur-Vienne (213702202)	389
37	Savigny-en-Véron (213702426)	1 532
37	Seuilly (213702483)	406
37	Thizay (213702582)	287

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 35

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique
<i>Protection et mise en valeur du patrimoine naturel d'intérêt communautaire, des grands cours et grands fossés</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
<i>Eau potable : Gestion du service d'alimentation en eau potable comprenant la production, le traitement, l'adduction et la distribution d'eau potable, ainsi que l'entretien des équipements, les études et la réalisation de travaux.</i>
- Assainissement collectif
<i>Gestion du service d'assainissement collectif des eaux usées comprenant la collecte, le transport et le traitement des eaux usées ainsi que l'entretien des équipements, les études et la réalisation de travaux.</i>
- Assainissement non collectif
<i>Gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) des eaux usées comprenant le contrôle et l'entretien des installations.</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
<i>Collecte des ordures ménagères, gestion des déchetteries</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

traitement des ordures ménagères, gestion des déchetteries

- Autres actions environnementales

Actions éducatives en faveur de l'environnement Protection et mise en valeur du patrimoine naturel d'intérêt communautaire, des grands cours et grands fossés Gestion des Espaces Naturels Sensibles et des sites Natura 2000 Création et gestion de fourrières pour animaux errants Participation à des actions collectives de lutte contre les espèces invasives Elaboration de l'Agenda 21 Adhésion au Parc Naturel Régional.

Sanitaires et social

- Activités sanitaires

Création et gestion de Maisons de Santé pluridisciplinaires

- Action sociale

Petite enfance - Création et la gestion des Relais Assistants Maternelles - Création et la gestion des établissements d'accueil de la petite enfance Enfance ? Jeunesse - Création et la gestion des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) - Gestion des dispositifs d'information, d'accompagnement et d'animation en direction des jeunes - Gestion des ludothèques - Gestion des établissements d'accueil collectif du Véron, de Seuilly et de Chinon (Parilly) Plus généralement, la Communauté de communes pourra conduire toute action en direction de l'enfance et de la jeunesse et contracter dans ce but avec tout organisme Gestion des centres sociaux Action sociale d'intérêt communautaire

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) chargé de la mise en œuvre de l'action sociale et de la gestion d'établissements, notamment : Action sociale générale Etude et diagnostic des besoins Gestion de l'aide sociale facultative (aide d'urgence) Instruction des attributions de logements sociaux Point d'accès au droit Actions de prévention (sanitaire, alimentaire, etc.) en direction des personnes âgées Gestion des petites unités de vie pour personnes âgées Subvention aux associations caritatives Prévention et développement social Action de coordination gérontologique Hébergement d'urgence Lutte contre la précarité Création et gestion d'épiceries sociales Gestion de l'aide aux impayés de factures d'eau Instruction des dossiers RSA Instruction des demandes d'aides sociales obligatoires Accueil et enquête sociale.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques d'intérêt communautaire : - toutes les zones d'activités futures à créer et les zones actuelles suivantes : - Zone d'activités économiques « Ecopôle du Véron » s'étendant sur Avoine, - Beaumont-en-Véron et Savigny-en-Véron, - Zone du Blanc Carroi à Chinon, - Parc d'activités Plaine des Vaux n°1 et n°2 à Chinon, - Zone d'activités de l'Olive à Chinon, - Secteur de la Gare à Chinon, - Zone artisanale de Rivière, - Zone d'activités de Saint-Benoît-le-Forêt, - Zone d'activités économiques « La pièce des Marais » à La Roche-Clermault, - Zone d'activités économiques « Rond point de Brégeolles » à La Roche-Clermault, - Zone d'activités économiques « Les Basses Vignes » à Candes-Saint-Martin, - Zone d'activités économiques « La Boulardière » à Cinais.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Construction de bâtiments à usage d'activités économiques dans les zones d'activités. Opérations Collectives de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services ou procédures s'y substituant. Participation à des actions de promotion économique et touristique du territoire Formation : Aide à la formation professionnelle Gestion du « Quai Danton » (antenne universitaire, pépinières d'entreprises, locaux d'exposition et d'hébergement)

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Enseignement musical : gestion des écoles de musiques et assimilées Lecture publique : gestion et construction des médiathèques, de leurs annexes et des bibliothèques d'intérêt communautaire à Rivière, Seuilly et Thizay, gestion du réseau de lecture publique Musée d'art et d'histoire de Chinon Gestion de l'Ecomusée à Savigny en Véron, de l'espace culturel du « Quai Danton » à Chinon et de l'Abbaye de Seuilly Musée de la boule de fort (Picroboule) à Léré

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs <i>Piscines de Chinon et du Véron Salle omnisports d'Avoine Complexe sportif de Beaumont en Véron Stade d'athlétisme d'Avoine Salles d'activités d'Huismes et de Savigny en Véron City Stade et Skate Park de Beaumont en Véron Gymnases Jean Zay et Pierre de Coubertin, ainsi que l'espace sportif Félix Moron à Chinon Terrain de football de Cinais Terrains de tennis de Candes-Saint-Martin, Lerné, et La Roche-Clermault, Plateau sportif de Seuilly Jeu de boule de fort avec les locaux annexes à Lerné Dojo à Beaumont en Véron</i>
- Etablissements scolaires <i>Gestion des Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM), uniquement dans les regroupements pédagogiques intercommunaux sur les neuf communes de l'ex-communauté de communes de la Rive Gauche de la Vienne</i>
- Activités péri-scolaires <i>Accueil périscolaire</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Soutien à des projets artistiques à rayonnement communautaire</i>
- Activités sportives <i>la Communauté de communes peut prendre en charge l'aide à la formation de jeunes sportifs dans le cadre d'ententes intercommunales.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Schéma de cohérence territoriale Gestion d'un Système d'Information Géographique. Très Haut-débit : élaboration d'un Schéma Local d'Aménagement Numérique et mise en oeuvre de certaines de ses préconisations, notamment la desserte à l'intérieur des Zones d'Activités (ZA) et la desserte des équipements publics communautaires.</i>
- Schéma de secteur <i>schéma de secteur</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire : Les zones d'aménagement concerté gérées actuellement par les communautés de communes fusionnées et les futures zones d'aménagement concerté à vocation économique</i>
- Transport scolaire <i>Transport scolaire en qualité d'autorité organisatrice de second rang et le transport périscolaire.</i>
- Organisation des transports non urbains <i>Gestion du transport public de voyageurs en qualité d'Autorité Organisatrice de second rang Elaboration d'un Plan de Déplacement et de la mobilité du territoire et création d'une « Maison de la Mobilité Organisation de transports alternatifs.</i>
- Etudes et programmation <i>Elaboration d'un Plan de Déplacement et de la mobilité du territoire et création d'une « Maison de la Mobilité »</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Création et entretien de la voirie dans l'ensemble des zones d'activités et entretien d'autres voiries selon le plan joint (cf annexe n°4). Déneigement sur les axes prioritaires hors des centres-villes/centres bourgs Entretien des chemins ruraux à cailloux et des sentiers de randonnée.</i>
Développement touristique
- Tourisme <i>Actions en faveur du tourisme : organisation-accueil-information et promotion touristique : Office du Tourisme Gestion de La Maison de la confluence à Avoine, de La Maison des Vins et du Tourisme du Véron, de La Maison de Pays de la Rive Gauche, des Gîtes ruraux appartenant à la Communauté de communes Campings : création et gestion Signalisation et entretien hors agglomération des sentiers de randonnées pédestres, cyclistes, équestres Mise en valeur et entretien des berges de la Vienne (à l'exception des perrés).</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat

<i>Elaboration et suivi d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)</i>
- Politique du logement non social <i>Construction de locaux pour le Peloton Spécialisé de Protection de la Gendarmerie (PSPG)</i>
- Politique du logement social <i>Enregistrement et l'instruction des demandes de logements sociaux Gestion des logements sociaux communautaires Gestion des Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) Opérations d'acquisition/réhabilitation en vue de produire du logement social Opération de logements des Groussins et immeuble intergénérationnel à Avoine</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire <i>Hébergement d'urgence et l'hébergement temporaire des personnes en difficulté</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)</i>
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre <i>Politiques de résorption de l'habitat indigne</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Très Haut-débit : élaboration d'un Schéma Local d'Aménagement Numérique et mise en oeuvre de certaines de ses préconisations, notamment la desserte à l'intérieur des Zones d'Activités (ZA) et la desserte des équipements publics communautaires.</i>
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage <i>Création et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et élaboration d'une politique d'aide à la sédentarisation.</i>
- Autres <i>Gestion d'un Système d'Information Géographique. Mutualisation de services selon les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales entre les communes adhérentes et la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire dès sa création, toute étude pouvant être entreprise en vue de l'organisation de nouveaux services mutualisés. Soutien à des projets de coopération décentralisée et à des actions de jumelage reconnues d'intérêt communautaire La Communauté de communes est autorisée à adhérer à des syndicats mixtes pour les compétences qu'elle exerce.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
37	SMICTOM du Chinonais (253700454)	SM fermé	61 346
49	SM de gestion du parc naturel régional Loire Anjou Touraine (254902265)	SM ouvert	384 223
37	S Mixte du Pays du Chinonais (253752968)	SM ouvert	78 219
18	Touraine Cher Numérique (200041481)	SM ouvert	205 323
86	Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Vienne (200049104)	SM fermé	302 019
37	SM intercollectivités des transports scolaires du pays de Rabelais (253753065)	SM fermé	49 356
37	SI transport collectif Vienne et Loire (SITRAVEL) (253702542)	SM fermé	25 225

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)